



L'intervention sociale collective et communautaire. Réalités, atouts et limites

Manuel Boucher

Texte intégral

Ce sixième numéro de la revue *Sciences et Actions Sociales* fait suite à la conférence sur l'intervention sociale collective et communautaire organisée le 11 mars 2016 à Marseille¹. Cette conférence a été organisée après une première manifestation scientifique qui s'est tenue à l'université de Perpignan en septembre 2014 dont le titre était : « *Empowerment*, participation, activation : des concepts aux pratiques d'intervention sociale ». Lors de cette première conférence, il s'agissait d'interroger les raisons de cet engouement pour cette dynamique participative dans le champ social. Dans un contexte de rationalisation et d'activation des politiques sociales, nous avons effectivement jugé utile de faire un état des lieux de différents concepts (*empowerment*, participation, *community organizing*, activation...) utilisés par les acteurs sociaux affirmant vouloir démocratiser l'action sociale en promouvant une approche participative à partir d'une question principale : comment démocratiser le champ social sans pour autant produire et institutionnaliser une « idéologie de la participation » détachée d'une perspective de transformation sociale ? Pour répondre à cette interrogation, plusieurs contributions et articles scientifiques ont été publiés dans les deux premiers numéros de la revue *Sciences et Actions sociales*.

La conférence de Marseille et ce numéro thématique ont souhaité approfondir ce questionnement en interrogeant plus particulièrement ce que recouvrent les dynamiques

¹ Cette conférence intitulée « L'intervention sociale collective et communautaire. Réalités, atouts et limites » a été organisée le 11 mars 2016 à l'ESPE de Marseille par le Centre de recherche interinstitutionnel sur la transformation et l'intervention sociales (CRITIS) en partenariat avec les IRTS PACA-Corse, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, IRTS-IDS Normandie, l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS) et le réseau « Normes, déviances et réactions sociales » de l'Association française de sociologie (AFS). <http://www.acofis.org/>

participatives et communautaires mises en œuvre, en particulier dans les quartiers populaires, par des acteurs qui, en faisant de l'intervention sociale collective et communautaire interrogent le « modèle » d'intégration sociale en France.

En France, depuis maintenant plusieurs décennies, les populations des quartiers populaires² sont particulièrement touchées par les inégalités socioéconomiques et la ségrégation socio-ethnique dont nous connaissons les effets destructeurs pour le lien social (Paugam, 2014). Cette situation persistante et l'actualité récente (menaces et actes terroristes) conduit, plus que jamais, la société française à s'interroger sur la nécessité de transformer son « modèle » d'intégration, modèle jusqu'ici caractérisé par un État-providence fort s'adressant prioritairement aux individus-citoyens (Schnapper, 1994) et reléguant au second plan les formes de solidarités communautaires.

Avec la volonté affichée par les pouvoirs publics de promouvoir depuis quelques années la « participation », l'action sociale collective et l'intervention sociale communautaire (ISCC) auprès des populations des quartiers populaires (colloques, rapports officiels, expérimentations, etc.), nous constatons que les théories et les méthodes d'intervention sociale collective et communautaire ont de nouveau le vent en poupe, tant dans le champ de l'intervention sociale que dans celui de la formation des travailleurs sociaux.

Entre contrôle et émancipation

Au sein du champ de l'intervention sociale, le regain d'intérêt pour les approches participationnistes, collectives et communautaires fait l'objet de deux types d'interprétations (Carrel, 2013) : la première voit dans l'intervention sociale collective et communautaire une forme « d'injonction participative » dont l'objectif prioritaire est de maintenir la paix sociale en renouvelant les modes de contrôle social des populations des quartiers populaires. Dans cette perspective, les acteurs sociaux chargés de mener des actions devant favoriser le pouvoir d'agir et/ou la responsabilisation des membres des classes populaires renouvellent les formes de pacification et de domination de ces populations au lieu de développer la démocratie participative et de recomposer des capacités d'émancipation et de conflictualisation de ces populations.

En effet, les nouveaux modes de participation des habitants, plébiscités aussi bien par les pouvoirs publics que par les intervenants sociaux s'inscrivent dans des formes de renouvellement des forces d'encadrement des quartiers et des classes populaires. Dans une situation d'affaiblissement de l'État régulateur devant encadrer les excès de la mondialisation au profit d'un État moralisateur prompt à stigmatiser le « vice et l'impiété » des classes

² Nous entendons par « quartiers populaires », les territoires où vivent les classes populaires, c'est-à-dire « des personnes et des familles désignées par les représentants des classes dirigeantes et dominantes, dans un rapport Eux/Nous, comme étant des individus et des communautés appartenant à un groupe social et culturel spécifique, potentiellement turbulent, fauteur de troubles, voire dangereux pour l'ordre établi », Cf. Boucher, 2015, p. 21.

populaires d'abord pensées comme de nouvelles classes dangereuses, nous assistons à une transformation profonde des attentes vis-à-vis de l'intervention sociale et des intervenants sociaux. Dorénavant, qu'ils soient initialement des réparateurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants de service social, animateurs sociaux...) dont la mission principale est de participer à la réduction des inégalités et à la production du lien social ou qu'ils soient des pacificateurs sociaux (médiateurs, adultes-relais, agents d'ambiance...) dont la mission principale est la contention de territoires et de populations désignés comme « sensibles », tous sont appelés, en priorité, à être des « gestionnaires d'inégalité » plutôt que des « promoteurs d'égalité ». Dans ce cas, il existe des modes originaux de pacification sociale développés par des intervenants sociaux contribuant à limiter les facteurs de risques de désordres. Il existe des formes d'action également développées par des intervenants sociaux mais qui, paradoxalement, notamment parce qu'ils mobilisent et instrumentalisent les sentiments d'injustice des personnes particulièrement touchées par les inégalités, renforcent les capacités de rébellion et de sécession, voire, dans certains cas, activent des formes de ressentiment.

La seconde interprétation de l'intervention sociale collective et communautaire y perçoit l'espoir de faire émerger un processus d'*empowerment*³ des populations défavorisées, interprétant ces pratiques comme des vecteurs potentiels de leur émancipation ou affranchissement (Le Bossé, 2012) sociale et politique. D'un point de vue idéal-typique, cette interprétation de l'intervention sociale collective et communautaire s'inscrit dans le sillage du *community organizing*. Pour rappel, l'objectif principal du *community organizing* est de favoriser la conscientisation et le pouvoir d'agir de personnes, souvent stigmatisées, fédérées au sein d'une organisation communautaire pour défendre leurs droits. Par l'intermédiaire d'actions collectives et l'émergence de leaders communautaires, il s'agit de favoriser l'entraide et la conflictualisation des rapports sociaux pour peser durablement sur les choix politiques pouvant avoir une influence sur la vie des membres de la « communauté ». Dans cette perspective, il s'agit d'améliorer le fonctionnement démocratique en assumant l'idée que l'organisation de la société produit des contradictions et des conflits entre différents acteurs et institutions détenteurs d'un certain pouvoir politique, économique et culturel. En effet, ces tensions peuvent devenir créatrices à condition que le pouvoir soit partagé avec le plus grand nombre, en particulier avec ceux qui disposent de peu de capitaux (social, économique, culturel) et que les détenteurs du pouvoir rendent des comptes (*accountability*) aux citoyens responsabilisés et rendus actifs dans le processus de construction démocratique.

Les acteurs qui s'inscrivent dans cette interprétation sont pragmatiques et n'ont pas pour objectifs sociopolitiques de transformer radicalement la société globale mais de permettre à celle-ci, par le bas, de faire en sorte que l'« égalité réelle » soit aussi proche que possible de l'

³ Considérablement utilisée par les acteurs se réclamant du *Community Organizing* qui oppose les « *have not* » à l'*establishment*, Marie-Hélène Bacqué souligne que l'*empowerment* « indique le processus par lequel une personne ou un groupe social acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action. L'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. » (Bacqué, 2005, p. 54).

« égalité formelle » affichée par les sociales démocraties. Il s'agit de transformer des rapports de force entre la communauté et les pouvoirs locaux pour accroître le fonctionnement démocratique. En ce sens, l'organisation ou l'intervention sociale communautaire est une « technique de contestation ». N'hésitant pas à s'opposer aux institutions et aux pouvoirs établis (politique et économique) pour construire un rapport de force, les intervenants sociaux plébiscitant cette interprétation agissent pour développer le « pouvoir d'agir » des personnes et des groupes « subalternes ». Ces intervenants sociaux se considèrent comme des acteurs qui agissent afin qu'existent des « contre-pouvoirs démocratiques » favorables aux plus dominés et opprimés. Dans ce cadre, considérant que l'institutionnalisation du conflit est une forme de socialisation faisant partie d'un fonctionnement démocratique exigeant, ils assument une fonction d'intégration/émancipation des citoyens les plus éloignés du pouvoir.

Cependant, au-delà de ces deux interprétations des approches participationnistes, collectives et communautaires, d'un point de vue théorique, à côté des précurseurs (Médard, 1969 ; Rupp, 1971) de l'étude de l'organisation et du développement communautaire⁴, en particulier le politiste Jean-François Médard, on assiste à un renouveau des recherches françaises portant sur la « participation », « *l'empowerment* » et le « *community organizing* » (Talpin et Sintomer, 2011 ; Bacqué et Biewener, 2013 ; Balazard, 2015). Néanmoins, mises à part quelques rares enquêtes (Carrel, 2013 ; Talpin, 2016, ces recherches ne traitent pas du renouvellement de ces approches dans le champ de l'intervention sociale. Par ailleurs, elles ont souvent pour objet les pratiques d'organisation et de développement communautaires ayant cours outre-Atlantique. À l'exception de « recherches-action » portées par des collectifs militants comme le collectif « Pouvoir d'agir » [<http://pouvoirdagir.com>] ou le « Séminaire pour la promotion de l'intervention sociale communautaire » [<http://www.cnlaps.fr/CNLAPS/SPISC/la-recherche-action-spisc>], à notre connaissance, peu d'enquêtes scientifiques n'ont envisagé de s'intéresser à un large panorama d'initiatives ayant cours en France et encore moins de les mettre en relief avec des configurations étrangères.

Dès lors, il nous a semblé important de remédier à ce manque de connaissances en réactivant le débat sur les « fonctions » de l'intervention sociale en direction des classes populaires en tant que dispositif de régulation, de pacification et d'émancipation. Oscillant entre plusieurs approches - *radicale*, *social-libérale* et *néo-libérale* pour reprendre la catégorisation de Marie-Hélène Bacqué (Alinsky, 1971 ; Bacqué et Biewener, 2013 ; Calhoun *et al.*, 2014 ; Immerwahr, 2015) - les perspectives de l'intervention sociale collective et communautaire cristallisent un enjeu fondamental de refonte du « modèle » français de l'intégration et de la place de l'intervention sociale dans celui-ci.

Dans ce contexte, ce numéro a pour ambition d'étudier à quelles conditions l'intervention sociale collective et communautaire pourrait constituer un mode d'action important pensé,

⁴ Selon Jean-François Médard, l'organisation communautaire est « une méthode de changement social planifié au niveau local, qui repose sur la participation des habitants à leur propre changement » (Médard, 1969).

promu et enseigné en France. Nous cherchons à répondre à une question centrale : en quoi les acteurs et les pratiques de l'Intervention sociale collective et communautaire contribuent à construire des capacités d'intégration et d'émancipation des classes populaires susceptibles de combattre les phénomènes de désubjectivation (recul de la participation politique, repli communautaire et confessionnel, radicalisations violentes, etc.) ? Ce colloque entend ainsi dépasser l'opposition idéal-typique entre deux interprétations de l'intervention sociale collective et communautaire : d'un côté, le « renouvellement de la police des subalternes » et de l'autre, une « idéalisation de l'*empowerment* ». Il s'agit de chercher à identifier les conditions nécessaires au développement, dans le champ de l'intervention sociale, d'approches collectives et communautaires adaptées au contexte social, politique et culturel français.

Dans la pratique, ce numéro privilégie des articles ainsi que des témoignages qui dressent un état des lieux des acteurs et des pratiques se réclamant de l'ISCC (promotion du pouvoir d'agir, de la participation, du *community organizing*, etc.) depuis leur émergence jusqu'à leurs développements les plus récents. L'objectif de cette orientation est notamment d'établir une typologie des différents acteurs et approches de l'ISCC ; d'étudier les acteurs de l'ISCC et leurs pratiques (objectifs politiques et sociaux, filiations théoriques, méthodes et techniques de mobilisation, place des populations dans les processus participatifs, effets sur les habitants des quartiers populaires, etc.) ; de répertorier et d'analyser les « mondes » de la formation à l'ISCC (établissements de formation de travailleurs sociaux, entreprises de *consulting* auxquelles ont recours des collectivités locales, etc.) ; enfin, afin d'élargir le champ de l'analyse, nous posons la question de la spécificité des caractéristiques françaises de l'ISCC au regard de l'expérience québécoise, tant du point de vue de la place historique attribuée aux « communautés » (territoriales, ethniques, religieuses, etc.) dans le « modèle » d'intégration que de la structuration des rapports entre le travail social et l'État social.

Bibliographie

Alinsky S., 1971, *Rules for radicals. A pragmatic primer for realistic radicals*, New York, Random House.

Bacqué, M.-H., 2005, « Associations « communautaires » et gestion de la pauvreté. Les Community Development Corporations à Boston » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, p. 46-65.

Bacqué M.-H. et Biewener C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, coll. Politique et sociétés.

Balazard H., 2015, *Agir en démocratie*, Ivry-sur-Seine, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières.

Boucher M., 2004, « Travail social, intervention sociale et pacification sociale. D'un projet d'intégration et de contrôle à une action d'émancipation ? », *Recherches Sociologiques*, vol. XXXV, n° 3, p. 137-151.

Boucher M., 2015, *Sociologie des turbulences. Penser les désordres des inégalités*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale.

Boucher M. et Belqasmi M., 2011, « L'intervention sociale et la question ethnique. Entre ethnicisation, déprofessionnalisation et pacification », *Hommes et Migrations*, n° 1290, p. 22-32.

Boucher M. et Belqasmi M. (dir.), 2014, *L'État social dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale.

Calhoun A., Wilson M. G., Whitmore E., 2014, « Activist resistance in neoliberal times: stories from Canada », *Critical and Radical Social Work*, vol. 2, n° 2, p. 141-158. Carrel M., 2013, *Faire participer les habitants ? Les quartiers d'habitat social entre injonction participative et empowerment*, Lyon, ENS Éditions, coll. Gouvernements en question(s).

Castel R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut de l'individu*, Paris, éd. du Seuil, coll. La couleur des idées.

Cousin O. et Rui S., 2010, *L'intervention sociologique. Histoire(s) et actualités d'une méthode*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Donzelot J. et Wyvekens A., 2004, *La magistrature sociale : enquêtes sur les politiques locales de sécurité*, Paris, éd. La Documentation française, coll. La sécurité aujourd'hui.

Immerwahr D., 2015, *Thinking Small: The United States and the Lure of Community Development*, Cambridge, Harvard University Press.

Le Bossé Y., 2012, *Sortir de l'impuissance : invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*, Tome 1, Fondements et cadre conceptuel, Québec, Édition ARDIS.

Médard J.-F., 1969, *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Saint-Just-la-Pendue, Armand Colin/FNSP, coll. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Paugam S. (dir.) 2014, *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, éd. PUF, coll. Le lien social.

Rupp M.-A., 1971, *Le travail social communautaire*, Toulouse, éd. Édouard Privat, coll. Mésopé.

Schnapper D., 1994, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, éd. Gallimard, coll. NRF Essais.

Talpin J., 2016, Community organizing, Paris, éd. Raison d'agir.

Talpin J. et Sintomer Y. (dir.), 2011, La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Touraine A., 1978, La voix et le regard, Paris, éd. du Seuil, coll. Sociologie permanente.

Touraine A., 1984, Le retour de l'acteur. Essai de sociologie, Paris, éd. Arthème Fayard.

Pour citer cet article

Référence électronique

Manuel Boucher, "Introduction N°6", Sciences et actions sociales [en ligne], N°6 | 2017, mis en ligne le date 31 janvier 2017, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/35-n-6/articles-n-6/85-introduction-n6>

Auteur

Manuel Boucher

Directeur scientifique (HDR) du Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales (LERS) de l'IRTS-IDS Normandie et membre associé au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS-EHESS-CNRS)

manuel.boucher@ids.fr

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors